



Un emballage recyclable est écoconçu, collecté dans le bac de récupération, trié en centre de tri et recyclé, (c'est-à-dire transformé de manière à être réintroduit dans un cycle de production pour la fabrication de nouveaux produits¹), et ce, selon un marché établi².

Quoi que, depuis janvier 2025, la presque totalité des contenants et emballages peuvent maintenant être mis dans le bac de récupération, ils ne sont pas pour autant recyclés. Carrousel considère qu'un emballage est «recyclable» lorsque des filières de recyclage concrètes sont disponibles au Québec et en Ontario.



Les articles arborant cette pastille sont susceptibles d'être recyclés biologiquement. Il existe 2 procédés pour le recyclage biologique des matières organiques : le compostage et la biométhanisation.

Le compostage est un procédé de traitement biologique qui permet la biodégradation (biooxydation) des matières organiques, sous l'action de microorganismes aérobies (vivant en présence d'oxygène). Les matières organiques sont d'abord mélangées à des agents structurants (ex. : copeaux de bois) pour en favoriser l'aération, puis placées en andains, en piles ou dans un réacteur. On obtient le compost après l'atteinte d'une phase thermophile (température entre 45 °C et 70 °C) et après une phase subséquente de maturation.¹

La biométhanisation est un processus biologique de dégradation de la matière organique qui se déroule sans oxygène dans un réacteur étanche. Il permet le captage des gaz et la production d'un résidu solide appelé digestat.³

Les produits acceptés dans la collecte des résidus organiques varient d'une municipalité à l'autre, notamment en fonction du processus de traitement en place (compostage ou biométhanisation). Pour déterminer si un produit est «compostable», Carrousel s'est basé sur l'application [Ça va où?](#), en date de mars 2025. Si un produit est accepté dans les collectes d'au moins deux des villes suivantes : Montréal, Québec et Sherbrooke, il est considéré comme compostable par Carrousel. Toutefois, pour vous assurer qu'un produit est bien accepté dans votre collecte, nous vous recommandons de vérifier directement sur l'application ou auprès de votre municipalité.



Un produit biodégradable est susceptible d'être intégralement décomposé par des organismes vivants.¹ Les articles que Carrousel identifie comme «biodégradable» ont été testés selon le test 301D de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Cette procédure de test signifie qu'au moins 60% des résidus laissés par le produit se décomposeront naturellement en moins de 28 jours. Ces tests sont effectués en laboratoire dans des conditions optimales.



Il n'existe malheureusement pas de norme canadienne sur la déclaration «réutilisable» d'un emballage. Carrousel a donc considéré réutilisables les articles pouvant être utilisés et lavés à plusieurs reprises sans que leur état se détériore.



Un article peut être fabriqué avec plus ou moins de matière provenant du recyclage de produits ou de déchets et qui a été transformée pour être réutilisée.

Les matières recyclées «post-consommation» proviennent de sources de déchets de consommation, c'est-à-dire qui ont servi et ont été mis au rebut.

Les matières recyclées «pré-consommation» proviennent de sources de production, telles que les matières provenant de déchets industriels (chutes de fabrication) ou de produits rappelés qui n'ont pas été utilisés par les consommateurs.



Les produits ÉcoLogo sont certifiés pour un impact environnemental réduit. La certification ECOLOGO indique que le produit a subi des tests scientifiques rigoureux, des audits, ou les deux, dans le but de prouver qu'il est conforme aux stricts standards de performance environnementale de tierce partie.⁴

Sources :

1 <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/lexique/>

2 https://www.eeq.ca/assets/pdf/EEQ_LDR_GuideFR_VF.pdf

3 <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/municipalites/matieres-organiques/recyclage-residus-verts-alimentaires/options-gestion/implantation-nouvelle-installation/compostage-systeme-ferme>

4 <https://www.ul.com/resources/ecologo-certification-program> (traduction libre)